

ARRETE n° 2018-237 en date du 4 mai 2018 fixant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département de l'Aisne

Le Responsable de l'Unité Départementale de l'Aisne de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi des Hauts-de-France

Vu le code du travail notamment ses articles L.2234-4 à 7 et R.2234-1 à 4 et D.2622-4

Vu l'arrêté interministériel du 13/10/2016 portant nomination de Monsieur LEVIER Jean-Michel, en qualité de Directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale de l'Aisne de la DIRECCTE des Hauts-de-France à compter du 24/10/2016

Vu la décision de la Directrice de la DIRECCTE des Hauts-de-France en date du 14/02/2018 ayant arrêté les organisations syndicales pouvant désigner un membre au sein des observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social du département au sens des articles L2234-4 et suivants du code du travail

Vu les désignations de leurs représentants effectuées par les organisations professionnelles interprofessionnelles ou multi professionnelles représentatives au niveau national et par les organisations syndicales considérées comme représentatives au titre des articles sus visés dans le département

ARRETE

Article 1^{er} : L'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation est composé, outre le responsable de l'unité départementale de la DIRECCTE ou de son suppléant, de la façon suivante :

Au titre de la CPME :

Titulaire : Mme DUCLAUX-BESSON Marie-Delphine

Au titre de l'U2P :

Titulaire : M FIECHA Guy

Au titre de la FNSEA :

Titulaire : M HALLE Bruno

Au titre de la FESAC :

Titulaire : M DESTOMBES Jean-François

Au titre du MEDEF :

Titulaire : M MARIVAL Christophe

Au titre de l'UDES :

Titulaire : M VILLA Dominique

Au titre de la CFDT :

Titulaire : Mme DECAUX Stéphanie

Au titre de FO :

Titulaire : PION Jean-Louis

Au titre de la CFTC :

Titulaire : Mme HOET Christine

Au titre de la CFE-CGC :

Titulaire : M BONNARD Yves

Article 2 : Le responsable de l'unité départementale de l'Aisne de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Aisne.

Fait à Laon le 04 mai 2018

La Responsable de l'Unité Départementale de l'Aisne
Signé : Jean-Michel LEVIER